

# CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

## **Article 1 - Durée du séjour :**

Les emplacements réservés sont disponibles le jour de l'arrivée à partir de 13h00 et doivent être libérés le jour du départ avant 12h00. Tout retard à l'arrivée dont nous n'aurions pas été avisés, annule les termes du contrat et permet au directeur du camping de disposer dans les 24 heures de l'emplacement. Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien sur les lieux à l'issue du séjour.

## **Article 2 - Capacité :**

Le présent contrat est établi pour une capacité de personnes qui ne peut en aucun cas être dépassée. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil, le vendeur peut refuser les clients supplémentaires

## **Article 3 - Assurance :**

### **Assurance incluse dans votre programme**

> Responsabilité civile : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par le Camping de la Dune Bleue. Vous trouverez le détail des garanties sur le site : [http://www.cabinet-lafont-ucpa.com/pdf/CG\\_PACKLOISIRS\\_PACKTOP\\_ETE2011.pdf](http://www.cabinet-lafont-ucpa.com/pdf/CG_PACKLOISIRS_PACKTOP_ETE2011.pdf) ainsi que sur les brochures disponibles à l'accueil.

### **Assurance non incluse dans votre programme**

> Assurance Annulation / Interruption de programme : pour vous garantir en Assurance Annulation et Interruption de programme, **il vous appartient de souscrire une assurance complémentaire.**

## **Article 4 - Mineurs :**

Le camping de la Dune Bleue n'accepte pas les mineurs non accompagnés par une personne majeure.

## **Article 5 - Modalités d'inscription :**

En fonction des sites d'activités, les inscriptions aux programmes se font :

- en ligne sur le site internet <http://www.camping-dunebleue.com/>, ou
- o directement sur le site du camping de la Dune Bleue aux jours et heures d'ouverture d'accueil du public.

Vous pouvez procéder au paiement de la prestation :

- o en espèces,
- o par carte de crédit,
- o par chèque bancaire,
- o par chèque Vacances,

Lorsque les inscriptions se font directement sur site et en fonction des sites d'activités, certains programmes peuvent bénéficier d'un paiement fractionné. Votre inscription n'est effective que suite au paiement des sommes dues. Les conditions générales d'inscription du Camping de la Dune Bleue sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement, (acompte compris) et quel que soit le mode de paiement. Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant du camping implique aussi la connaissance et l'acceptation des conditions générales d'inscription. Conformément à l'article L.121-20-4 du code de la consommation, les personnes inscrites à un programme ne bénéficient pas du délai de rétractation de sept jours.

## **Article 6 - Règlement du solde :**

Le solde des emplacements camping/caravaning est à régler le jour du départ. Pour les bungalows toilés meublés, le solde est à régler au début du séjour.

## **Article 7 - Modification par le service réservation d'un élément substantiel du contrat :**

Lorsqu'avant le début de la prestation, le service réservation se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le client peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par une lettre recommandée avec accusé de réception : soit résilier le contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées, soit accepter la modification de prestation proposée par le vendeur, un avenant précisant les modifications apportées est alors signé par les deux parties.

Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au client.

## **Article 8 - Annulation du fait du vendeur avant le début de la prestation :**

Lorsqu'avant le début de la prestation, le service réservation annule l'ensemble de la prestation, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec avis de réception. L'acheteur, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, sera remboursé et sans pénalité des sommes versées. Il recevra en outre une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par l'acheteur d'une prestation de substitution proposée par le vendeur.

## **Article 9 - Empêchement pour le vendeur de fournir en cours de séjour les prestations prévues par le contrat :**

Lorsqu'en cours de séjour, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat, représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le service réservation, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, proposera un séjour en remplacement du séjour prévu en supportant éventuellement tout supplément de prix. Si le séjour accepté par l'acheteur est de qualité inférieure, le service de réservation lui remboursera la différence de prix dans les meilleurs délais. Si le vendeur ne peut ni proposer de séjour de remplacement ou si celui-ci est refusé par l'acheteur pour des raisons valables, le premier réglera au second une indemnité calculée sur les mêmes bases qu'en cas d'annulation du fait du vendeur.

## **Article 10 - Annulation du fait du client :**

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée adressée au Camping de la Dune Bleue, dans les meilleurs délais, le cachet de la poste faisant foi. Une annulation d'une réservation du fait du client entraînera la perception des sommes déjà versées calculées en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après :

- Plus de 30 jours avant le départ : 30 % du prix total
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 50 % du prix total
- Entre 20 et 15 jours avant le départ : 90 % du prix total
- Moins de 7 jours avant le départ : 100 % du prix total
- Non présentation : 100 % du prix total

Toute modification sera assimilée à une annulation partielle et entraînera la perception des frais d'annulation selon le barème ci-dessus.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant ne fait l'objet d'aucun remboursement.

## **Article 11 - Règlement Intérieur**

Votre accès au Camping de la Dune Bleue est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage à l'accueil du camping. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toute circonstance les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel du camping. A défaut, le Camping de la Dune Bleue se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

## **Article 12 - Matériel**

Les matériels fournis varient d'une prestation à l'autre. Pour certaines prestations, une mise à disposition de matériel est prévue. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. **Important** : tout matériel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage au Camping de la Dune Bleue, la responsabilité du camping ne pouvant être recherchée à ce titre.

## **Article 13 - Informatique**

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription pour nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyer votre demande par courrier à l'adresse suivante : UCPA, Département Relations Clients, 17, rue Rémy Dumoncel 75698 Paris Cédex 14. Sauf avis contraire de votre part, l'UCPA se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-1 à 226-24 du code pénal.